



**Dispositifs calculateurs indicateurs FAURE-HERMAN modèles MC10 et MC15  
pour ensembles de mesurage de liquides autres que l'eau  
(Précision commerciale)**

La présente décision est prononcée en application du décret n° 88.682 du 6 mai 1988 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 12 avril 1955 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments mesureurs volumétriques de liquides autres que l'eau, du décret n° 72.145 du 18 février 1972 réglementant la catégorie d'instruments de mesurage à compteur turbine destinés à déterminer le volume des liquides autres que l'eau et du décret n° 73.791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la communauté économique européenne au contrôle des compteurs de liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires.

**FABRICANT :**

FAURE-HERMAN, 5 avenue des Andes, 91940 LES ULIS  
Usine à la FERTE BERNARD (72)

**OBJET :**

La présente décision renouvelle la décision d'approbation de modèle n° 89.1.05.450.2.3 du 19 juillet 1989 (1) complétée par la décision n° 92.00.510.006.1 du 4 juin 1992 (2).

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

Les inscriptions réglementaires sont inchangées, à l'exception du numéro d'approbation de modèle qui est remplacé par celui figurant dans le titre de la présente décision.

**VALIDITE :**

La présente décision est valable jusqu'au 19 juillet 2009.

Pour le secrétaire d'État et par délégation,  
par empêchement du directeur de l'action régionale  
et de la petite et moyenne industrie,  
l'ingénieur en chef des mines,

J.F. MAGANA

(1) Revue de métrologie, août 1989, page 984

(2) Revue de métrologie, juin 1992, page 826